



Assemblée générale des membres de l'APQ 2023
2023 General APQ Members' Meeting

Lundi 29 mai 2023 à 11 h 30
Monday May 29, 2023 at 11 :30 AM

Procès-verbal
Minutes

Présents à la reunion
Present at the meeting :

Barakat, Sandrine	El-Husseini, Maria	Messier, Celine
Baylard, Jean-François	Grenier, Elyse	Mouradian, Nancy
Benhamou, Véronique	Hatefi, Mahbeigom	Perri, Romina
Bouhout, Youssef	Jammal, Georges	Spevack, Lauren
Campese, Melanie	Kabir, Rima	Thibodeau, Pierre-Yves
Côté, Dominic	Kano, Gina	
Delnour, Christian	Martineau, Philippe	

1. Ouverture de la réunion
Opening of the Meeting

Ouverture de l'assemblée à 12 h 02 par Lauren Spevack.

2. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour
Verification of the quorum and adoption of the agenda

L'assemblée étant composée de 18 membres, le quorum est constaté. La lecture de l'ordre du jour est faite par la présidente, Lauren Spevack.

Sur motion dûment proposée par Romina Perri, puis appuyée par Sandrine Barakat, l'ordre du jour est adopté.

3. Rapport du président
President's report

3.1. Changements sur le site web de la FDSQ

Le président Dominic Côté a informé les membres des grands changements prévus pour le site web de la FDSQ. Il a été décidé qu'un site sécurisé serait mis en place, offrant à chaque membre un dossier personnel où il pourrait déposer ses plaintes. Cette initiative vise à faciliter la communication entre les membres et la FDSQ.

3.2. Amélioration des services pour les membres

La FDSQ souhaite augmenter les services offerts à ses membres. Il a été discuté de la possibilité d'offrir des services psychologiques ainsi que des assurances aux membres. Ces ajouts sont considérés comme souhaitables et bénéfiques pour les membres de la FDSQ.

3.3. Projet de création d'un centre dentaire spécialisé

La création d'un centre dentaire spécialisé, couvert par la RAMQ, a été discutée. Cependant, il a été conclu que les attentes pour ce projet sont modestes, car il est considéré comme irréaliste à l'heure actuelle.

3.4. Préservation du champ de pratique et collaboration avec les généralistes

La FDSQ exprime son souhait de préserver et de protéger son champ de pratique tout en cherchant à accroître la collaboration avec les dentistes généralistes. Cet objectif est jugé important pour le développement de la profession.

3.5. Enjeu majeur : les maladies des gencives

L'importance de lutter contre les maladies des gencives a été soulignée. La FDSQ souhaite faire comprendre aux membres et à l'ensemble de la communauté dentaire que ce problème est systémique et nécessite une attention particulière.

3.6. Augmentation de la cotisation et budget

Il a été annoncé que la cotisation des membres augmentera du même pourcentage que le guide des tarifs. Seuls les membres pourront se référer à ce guide. La nouvelle cotisation s'élève donc à 575 \$. Le budget de l'année en cours a été fixé à 140 000 \$.

3.7. Relations avec les députés et campagne publicitaire

Il a été décidé que l'un des objectifs importants de cette année est de se faire connaître auprès des députés, en vantant la profession sans la vendre. De plus, il y a eu un changement de campagne publicitaire, avec l'espoir de gagner en visibilité à la radio, notamment avec l'implication de Paul Arcand.

3.8. Interactions avec le ministère de la santé

Les interactions entre la FDSQ et le ministère de la santé sont devenues de plus en plus fréquentes, signe d'une relation croissante et d'une reconnaissance de l'importance de la profession dentaire spécialisée.

Sur motion dûment proposée par Georges Jammal puis appuyée par Romina Perri le rapport de la présidente est adopté.

4. Vérification et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 30 mai 2022
Verification and adoption of the minutes of the annual meeting of May 30, 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

5. Rapport de la trésorière
Treasurer's report

Sandrine Barakat, trésorière, présente les états financiers de l'APQ. Puisqu'il n'y a plus de frais à payer pour l'ACQ, la cotisation a diminué. Les nouvellement gradués ne paient pas pour leur première année. En 2022, la cotisation était de 500 \$. L'APQ compte 70 membres. Il y a eu une légère augmentation d'intérêts et de frais bancaires puisque le paiement s'effectue en ligne, c'est un calcul par transaction.

Sur motion dûment proposée par Jean-François Baylard puis appuyée par Pierre-Yves Thibodeau, le rapport de la trésorière est adopté.

Sur motion dûment proposée par Sandrine Barakat, puis appuyée par Philippe Martineau. il est résolu que le mandat de la firme d'auditeurs Poirier et associés soit reconduite à titre de vérificateurs de l'association des parodontistes du Québec pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2023 aux conditions que le conseil d'administration va négocier avec la firme.

6. Mise à jour FDSQ (Fédération des Dentistes Spécialistes du Québec)
Update from the FDSQ (Federation of Dental Specialists of Quebec)

Tout a été mentionné ci-dessus.

7. Postes vacants au conseil d'administration (Mai 2024)
Vacancies on the board of directors (May 2024)

Il n'y a aucun poste vacant cette année, c'était une erreur. Le conseil d'administration sera renouvelé l'an prochain

8. Varia
Varia

Mahbeigom Hatefi mentionne le surplus de budget de 50 000 \$. Elle propose des cours organisés, se basant sur les intérêts des membres (conférenciers intéressants, sujets intéressants). Sandrine Barakat renchérit en disant que la RTG, la régénération qui emploie des modes autres que le laser et la régénération parodontale; Zuchelli, Roberto Rossi et Homeh Sadeh sont notamment proposés. Sont également suggérés des ateliers sur la greffe et les implants qui pourraient potentiellement être offerts par Dr. Kern. Il a aussi été question d'ateliers, s'échelonnant sur plusieurs jours et même de voyages. Rien n'a été officiellement déterminé.

Quelques docteurs ont fait part de leurs préoccupations concernant le manque de standard d'hygiène et l'aspect non-défini du protocole standard de l'hygiène, souvent associé à l'Ordre des Hygiénistes. Lauren Spevack affirme toutefois que les normes de stérilisations s'en vont dans la bonne direction.

Beaucoup de plaintes en prostodontie, implantologie et orthodontie ont été déposées chez les universités. Les dentistes qui graduent de l'école dentaire ne devraient pas pratiquer directement après avoir reçu leur diplôme.

9. Levée de l'assemblée
Meeting adjournment

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 13 h 02.